

Pour l'utilisateur Pour l'installateur spécialisé

Notice d'utilisation et d'installation

VR 91

VR 91

FR, CHfr, BEfr

Éditeur/fabricant

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Telefon 021 91 18-0 ■ Telefax 021 91 18-28 10
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

 **Vaillant**

Sommaire

Sommaire

1	Sécurité.....	3	B	Pour l'installateur spécialisé	15
1.1	Consignes générales de sécurité	3	B.1	Guide d'installation	15
1.2	Pour l'installateur spécialisé	3	B.2	Accès technicien.....	15
1.3	Utilisation conforme	3	B.3	Messages d'erreur	16
2	Pour l'utilisateur.....	5	B.4	Défauts	16
2.1	Remarques relatives à la documentation	5			
2.2	Vue d'ensemble des produits	5			
2.3	Utilisation	6			
2.4	Message d'entretien	6			
2.5	Message d'erreur.....	6			
2.6	Identification et élimination des dérangements.....	7			
2.7	Entretien du produit	7			
2.8	Mise hors service.....	7			
2.9	Garantie et service après-vente.....	7			
2.10	Caractéristiques techniques	9			
3	Pour l'installateur spécialisé	9			
3.1	Remarques relatives à la documentation	9			
3.2	Vue d'ensemble des produits	9			
3.3	Montage de la télécommande dans l'habitation.....	10			
3.4	Installation électrique	10			
3.5	Mise en fonctionnement.....	11			
3.6	Remise à l'utilisateur.....	11			
3.7	Utilisation	11			
3.8	Messages d'erreur et anomalies	12			
3.9	Mise hors service.....	12			
3.10	Service après-vente.....	12			
	Annexe	13			
A	Pour l'utilisateur.....	13			
A.1	Modes de fonctionnement	13			
A.2	Niveaux de commande	13			

1 Sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité

1.1.1 Danger en cas de qualification insuffisante

Le montage, le démontage, l'installation, la mise en fonctionnement, la maintenance, la réparation et la mise hors service doivent être exclusivement effectués par un installateur spécialisé suffisamment qualifié pour ces opérations. L'installateur spécialisé est tenu de se conformer à l'ensemble des notices fournies avec le produit, de travailler conformément à l'état actuel de la technique et de respecter l'ensemble des directives, des normes, des règlements et autres prescriptions en vigueur.

1.2 Pour l'installateur spécialisé

1.2.1 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- N'installez pas le produit dans une pièce exposée à un risque de gel.

1.2.2 Exigences concernant les câbles

- Pour le câblage, utilisez des câbles habituellement disponibles dans le commerce.
 - Section minimale: $\geq 0,75 \text{ mm}^2$
 - Longueur maximale de câble: $\leq 125 \text{ m}$

1.3 Utilisation conforme

Toute utilisation incorrecte ou non conforme risque d'endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit permet de commander une zone à distance par le biais d'une interface eBUS.

Son fonctionnement nécessite le composant suivant :

- VRC 700

L'utilisation conforme suppose :

- le respect des notices d'emploi, d'installation et de maintenance du produit ainsi que des autres composants de l'installation
- une installation et un montage conformes aux critères d'homologation du produit et du système
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

1 Sécurité

L'utilisation conforme de l'appareil intègre, en outre, l'installation conforme à la classe IP.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

2 Pour l'utilisateur

2.1 Remarques relatives à la documentation

2.1.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.1.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.1.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

VR 91 – référence d'article

Belgique	0020171334
France	0020171334
Suisse	0020171334

2.2 Vue d'ensemble des produits

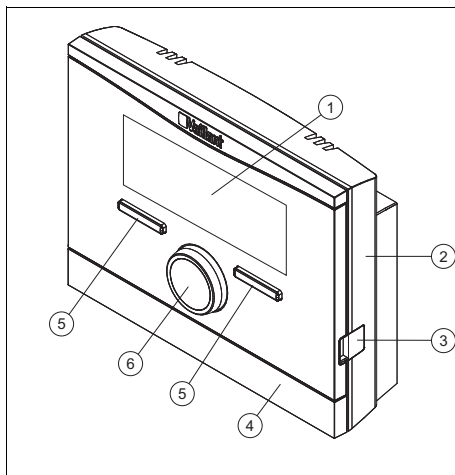
2.2.1 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

2.2.2 Structure de l'appareil



- | | | | |
|---|---------------------|---|------------------------|
| 1 | Écran | 4 | Panneau du socle mural |
| 2 | Socle mural | 5 | Touche de sélection |
| 3 | Prise de diagnostic | 6 | Bouton tournant |

2.2.3 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur le circuit imprimé du produit et n'est plus accessible de l'extérieur une fois le montage mural effectué.

Les informations qui figurent sur la plaque signalétique sont les suivantes :

Indication sur la plaque signalétique	Signification
Numéro de série	Pour identification
VR 91	Désignation de l'appareil
V	Tension d'alimentation
mA	Consommation électrique
CE	Appareil conforme aux normes et directives européennes
	Élimination conforme du produit

2 Pour l'utilisateur

2.2.4 Numéro de série

Vous pouvez retrouver la référence à 10 caractères à partir du numéro de série de l'appareil. Pour afficher le numéro de série, sélectionnez **Menu** → **Informations** → **Numéro de série**. La référence se trouve dans la deuxième ligne du numéro de série.

2.2.5 Fonction de régulation

Ce produit est une télécommande filaire. La communication transite par une ligne eBUS à 2 fils.

Ce produit permet de régler ou d'ajuster des fonctions telles que le mode de fonctionnement, les horaires ou les températures d'une zone.

2.3 Utilisation

La télécommande ne peut fonctionner qu'avec un régulateur de type **VRC 700**. C'est pourquoi il faut aussi prendre connaissance de la notice d'utilisation du régulateur **VRC 700**.

La notice d'utilisation du régulateur contient des informations concernant


- la structure de commande.
- le concept d'utilisation, exemple à l'appui.
- une description détaillée des fonctions de commande et d'affichage également disponibles sur la télécommande.

Vue d'ensemble des modes de fonctionnement et des fonctions

Modes de fonctionnement (→ page 13)


Niveaux de commande (→ page 13)

2.4 Message d'entretien

Lorsqu'une intervention de maintenance est nécessaire, la mention **Entretien** s'affiche à l'écran de la télécommande, accompagnée du symbole .

L'écran du régulateur affiche des messages de maintenance précis. Reportez-vous à la notice du régulateur pour savoir quelles sont les opérations nécessaires.

2.5 Message d'erreur

Lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans l'installation de chauffage, il est signalé par un symbole  accompagné d'un message d'erreur à l'écran. L'installateur spécialisé est tenu de dépanner ou de réparer l'installation de chauffage, sous peine de dommages matériels ou même de panne.

► Contactez un installateur spécialisé.

Pour faire réapparaître l'affichage de base à l'écran, appuyez sur la touche de sélection gauche **Retour**.

Vous pouvez afficher les messages d'erreur actuels en sélectionnant **Menu** → **Informations** → **État de l'installation** → **État de défaut** → **Journ. déf.**

2.6 Identification et élimination des dérangements

anomalie	Cause	Élimination des défauts
Écran sombre	Erreur de l'appareil	<ul style="list-style-type: none"> - Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs principaux. - Si le défaut persiste ou si vous n'arrivez pas à éteindre le générateur de chaleur, contactez votre installateur spécialisé.
Pas de modification de l'affichage en agissant sur le sélecteur		
Affichage qui ne réagit pas à la manipulation des touches de sélection		
Des tirets s'affichent à l'écran à la place des paramètres de réglage et d'affichage.	Erreur de communication	Contactez votre installateur spécialisé.

2.7 Entretien du produit



Attention !
Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadaptés !

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

2.8 Mise hors service

2.8.1 Remplacement de la télécommande

Pour remplacer la télécommande de l'installation de chauffage, il faut d'abord mettre l'installation hors service.

- ▶ Confiez cette intervention à un installateur spécialisé.

2.8.2 Recyclage et mise au rebut

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.



Si le produit porte ce symbole :

- ▶ En l'occurrence, le produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères.
- ▶ Déposez-le plutôt dans un point de collecte pour appareils électriques et électroniques usagés.



Si le produit comporte des piles qui portent ce symbole, cela signifie qu'elles sont susceptibles de contenir des substances nocives ou polluantes.

- ▶ En l'occurrence, vous devez déposer les piles dans un point de collecte prévu à cet effet.

2.9 Garantie et service après-vente

2.9.1 Garantie

Validité: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter

2 Pour l'utilisateur

les normes et réglementations en vigueur pour son installation.

2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre

société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Validité: Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Validité: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, leur mise en service et leur entretien soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant peuvent faire l'objet d'une garantie commerciale particulière dont les conditions sont définies dans une documentation spécifique le cas échéant. En tout état de cause, ils sont soumis aux garanties prévues par la loi à l'exception des cas où leur défaillance trouverait son origine dans des causes qui leurs sont extérieures, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par Vaillant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels)

- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaut d'entretien ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- existence d'un environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, protections inadaptées, etc. ;
- cas de force majeure tels que définis par la Loi et les Tribunaux français.

2.9.2 Service après-vente

Validité: Belgique

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos
Belgien, Belgique, België
Service après-vente: 2 334 93 52

Validité: Suisse

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43
CH-1752 Villars-sur-Glâne
Schweiz, Svizzera, Suisse
Service après-vente tél.: 026 409 72-17
Service après-vente fax: 026 409 72-19

Validité: France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.fr.

2.10 Caractéristiques techniques

Tension de service max.	24 V
Consommation électrique	< 50 mA
Section des câbles de raccordement	0,75 ... 1,5 mm ²
Type de protection	IP 20
Classe de protection	III
Température ambiante max. admissible	0 ... 60 °C
Humidité amb. act	35 ... 95 %
Hauteur	115 mm
Largeur	147 mm
Profondeur	50 mm

3 Pour l'installateur spécialisé

3.1 Remarques relatives à la documentation

3.1.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation et d'installation qui accompagnent les composants de l'installation.

3.1.2 Conservation des documents

- ▶ Remettez cette notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables à l'utilisateur.

3.2 Vue d'ensemble des produits

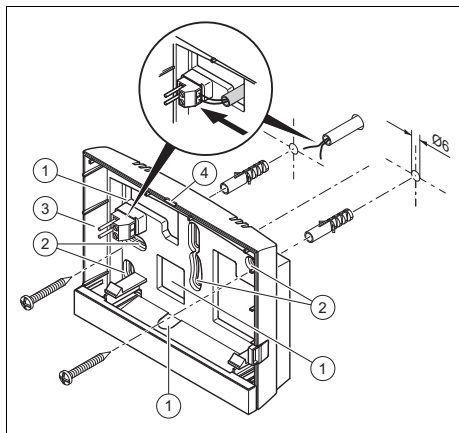
3.2.1 Contrôle du contenu de la livraison

Nombre	Sommaire
1	Télécommande
1	Matériel de fixation (2 vis et 2 chevilles)
1	Notice d'utilisation et d'installation

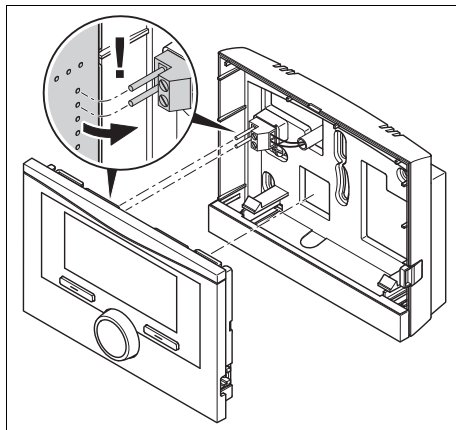
3 Pour l'installateur spécialisé

3.3 Montage de la télécommande dans l'habitation

1. Montez la télécommande sur un mur à l'intérieur de l'habitation principale, de façon qu'elle puisse correctement détecter la température ambiante.
 - Hauteur de montage : 1,5 m



- | | |
|------------------------------------|--|
| 1 Orifices pour traversée de câble | 3 Réglette à broches avec bornes pour câble eBUS |
| 2 Orifices de fixation | 4 Fente d'ouverture |
2. Vissez le socle mural conformément à l'illustration.
 3. Procédez au raccordement de la ligne eBUS.



4. Pressez avec précaution la télécommande dans le socle mural.

3.4 Installation électrique

Il n'est pas nécessaire de faire attention à la polarité lors du raccordement du câble eBUS. La communication n'est pas affectée si vous inversez les deux connexions.

3.4.1 Raccordement de la télécommande sur le générateur de chaleur

1. Faites cheminer séparément les câbles de raccordement 230 V et les lignes de bus dès lors que leur longueur est supérieure à 10 m.
2. Pour ouvrir le boîtier électrique du générateur de chaleur, procédez comme indiqué dans la notice d'installation du générateur de chaleur.

Conditions: Le générateur de chaleur n'est pas raccordé au circuit eBUS par le biais d'un module VR 32.

- Branchez la ligne eBUS sur les cosses eBUS prévues à cet effet dans le socle mural de la télécommande.
- Branchez la ligne eBUS sur les cosses eBUS du générateur de chaleur.

3.5 Mise en fonctionnement

L'installation assistée des composants et de la télécommande **VR 91** démarre automatiquement lors de la mise en fonctionnement du système, juste après l'installation électrique.

Tous les réglages effectués par le biais de l'installation assistée peuvent être modifiés ultérieurement par le biais du niveau utilisateur et du niveau installateur.

Guide d'installation (→ page 15)

3.5.1 Sélection des valeurs de réglage

Conditions: Réglages de la télécommande

- ▶ Utilisez la fonction **Langue** pour sélectionner la langue qui convient.
- ▶ Utilisez la fonction **Adresse télécommande** pour spécifier l'adresse grâce à laquelle le régulateur pourra communiquer avec la télécommande.

Conditions: Réglages au niveau du régulateur

- ▶ Sélectionnez la fonction **Influence t° amb.** et choisissez **Décalage** ou **thermost.** pour utiliser également le capteur de température ambiante de la télécommande.
- ▶ Regardez dans quelle zone se trouve la télécommande.
- ▶ Faites défiler les affichages à l'écran jusqu'à la zone où se trouve la télécommande.
- ▶ Sélectionnez la fonction **Zone activée** de cette zone et réglez-la sur **Oui**.
- ▶ Utilisez la fonction **Affectation zones** pour spécifier l'adresse de la télécommande correspondant à cette zone.

3.6 Remise à l'utilisateur

- ▶ Formez l'utilisateur à la manipulation et au fonctionnement de son produit.
- ▶ Remettez-lui tous les documents et notices relatifs à l'appareil qui lui sont destinés et qui devront être conservés.
- ▶ Parcourez la notice d'utilisation en compagnie de l'utilisateur.
- ▶ Répondez à toutes ses questions.
- ▶ Insistez particulièrement sur les consignes de sécurité que l'utilisateur doit impérativement respecter.
- ▶ Informez l'utilisateur du fait que l'air doit circuler librement autour du produit et que ce dernier ne doit pas être masqué par un meuble, un rideau ou un quelconque objet.
- ▶ Informez l'utilisateur du fait que tous les robinets de radiateurs situés dans la pièce où se trouve le produit doivent être ouverts à fond.

3.7 Utilisation

Les possibilités de réglage et d'affichage à destination de l'utilisateur figurent en annexe.

Modes de fonctionnement (→ page 13)

Niveaux de commande (→ page 13)

La notice d'utilisation du régulateur contient des informations concernant

- la structure de commande.
- le concept d'utilisation, exemple à l'appui.
- une description détaillée des fonctions d'utilisation et d'affichage également disponibles sur la télécommande.

Vue d'ensemble des fonctions

Accès technicien (→ page 15)

3.7.1 Visualisation de l'état de défaut

Menu → **Accès technicien** → **Configuration de l'installation** [Installation ----] → **État de défaut**

3 Pour l'installateur spécialisé

- Cette fonction permet de relever l'état de l'installation de chauffage. En l'absence d'anomalie, le message **Pas de déf.** s'affiche. En présence d'une anomalie, l'état indiqué est **Journ. déf.** La liste des messages d'erreur s'affiche si vous appuyez sur la touche de sélection droite.

3.7.2 Visualisation de la version logicielle

Menu → **Accès technicien** → **Configuration de l'installation [Installation ----]** → **Modules additionnels**

- Cette fonction vous permet de relever la version du logiciel de la télécommande.

3.7.3 Réglage de l'adresse de la télécommande

Menu → **Accès technicien** → **Configuration de l'installation [Installation ----]** → **Adresse télécommande**

- Cette fonction sert à régler l'adresse de la télécommande.

Chaque télécommande est associée à une adresse unique, en commençant par 1. Vous devez incrémenter cette valeur pour chaque télécommande supplémentaire.

3.8 Messages d'erreur et anomalies

3.8.1 Messages d'erreur

Lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans l'installation de chauffage, il est signalé par un symbole ⓘ accompagné d'un message d'erreur à l'écran.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des messages d'erreur actuels avec l'option suivante :

Menu → **Accès technicien** → **Configuration de l'installation [Installation ----]** → **État de défaut**

- En présence d'un dysfonctionnement, la fonction **État de défaut** indique **Journ. déf.** Une pression sur la touche de sé-

lection droite vous permet d'afficher la liste des messages d'erreur.



Remarque

Les messages d'erreur de la liste n'apparaissent pas tous automatiquement dans l'affichage de base.

3.8.1.1 Vue d'ensemble des messages d'erreur et anomalies

Messages d'erreur (→ annexe B.3)

Anomalies (→ annexe B.4)

3.9 Mise hors service

3.9.1 Remplacement du produit

1. Mettez l'installation de chauffage hors service pour remplacer le produit.
2. Procédez à la mise hors service du générateur de chaleur comme indiqué dans la notice d'installation du générateur de chaleur.

3.9.2 Retrait du mur

1. Introduisez le tournevis dans la fente du socle mural .
2. Retirez avec précaution la télécommande du socle mural.
3. Débranchez la ligne eBUS de la réglette à broches de la télécommande et du bornier du générateur de chaleur.
4. Dévissez le socle mural du mur.

3.10 Service après-vente

Les coordonnées du service client figurent dans la notice d'installation du régulateur.

Annexe

A Pour l'utilisateur

A.1 Modes de fonctionnement

Mode de fonctionnement	Réglage	Réglages d'usine
Mode de fonctionnement		
chauff.	Arrêt, auto, confort, réduit	Auto
Rafrâichissement	Arrêt, auto, confort	Auto
Mode de fonctionnement spécial		
Présence exceptionnelle	Actif	-
Absence exceptionnelle	Actif	-
Boost ventilation	Actif	-
Fête	Actif	-

A.2 Niveaux de commande

La description détaillée des fonctions figure dans la notice d'utilisation du régulateur.

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Informations → Etat de l'installation →					
Installation ----					
État de défaut	Valeur actuelle			Pas de déf., journ. déf.	
Humidité amb. act	Valeur actuelle		%		
Point de rosée actuel	Valeur actuelle		°C		
ZONE1					
Temp. de confort. chauff.	Valeur actuelle		°C	0,5	20
	5	30			
Temp. de confort. Rafrâichissement	Valeur actuelle		°C	0,5	24
	15	30			
Temp. désirée réduit	Valeur actuelle		°C	0,5	15
	5	30			
Température ambiante	Valeur actuelle		°C		
Informations → Contact →					
Entreprise Téléphone	Valeurs actuelles				
Informations → Numéro de série					
Référence de l'appareil	Valeur permanente				
Températures désirées → ZONE1 →					
Temp. de confort. chauff.	5	30	°C	0,5	20

Annexe

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Temp. de confort. Ra- fraîchissement	15	30	°C	0,5	24
Temp. désirée réduit	5	30	°C	0,5	15
Programmes horaires → ZONE1 : chauffage →					
Jours individuels et blocs				Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche et Lundi - vendredi, Samedi - dimanche, Lundi - dimanche	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
Programmes horaires → ZONE1 : rafraîch. →					
Jours individuels et blocs				Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche et Lundi - vendredi, Samedi - dimanche, Lundi - dimanche	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
Vacances →					
Début	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Fin	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Température	5	30	°C	1	15
Présence planifiée →					
Début	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Fin	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Réglages → Langue →					
				Langue sélectionnable	Deutsch
Réglages → Affichage →					
Contraste écran	1	15		1	9

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Verrouillage touches				Arrêt, marche	Arrêt
Affichage préféré				Chauffage, rafraîchissement	chauff.
Réglages → Offset →					
Température ambiante	-3,0	3,0	K	0,5	0,0
Réglages → Saisir nom de zone →					
ZONE1	1	10		A à Z, 0 à 9, espace	ZONE1
Accès technicien →					
Saisie du code d'accès	000	999		1	000

B Pour l'installateur spécialisé

B.1 Guide d'installation

Réglage	Valeurs		Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.		
Langue			Langues sélectionnables	Deutsch
Adresse télécommande	1	8	1	1

B.2 Accès technicien

Niveau de réglage	Valeurs		Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.		
Accès technicien →				
Saisie du code d'accès	000	999	1	000
Accès technicien → Config. de l'installation →				
Installation ----				
État de défaut	Valeur actuelle*			
Modules additionnels	Afficher		Version logicielle	
Adresse télécommande	1	8	1	1
* En l'absence d'anomalie, l'état indiqué est Pas de déf. En présence d'une anomalie, la mention Journ. déf. apparaît et vous pouvez alors relever le message d'erreur dans la section correspondante.				

B.3 Messages d'erreur

Message	Cause possible	Mesure
Défaut sonde temp. ambiante	Capteur de température ambiante défectueux	1. Remplacez le capteur de température ambiante.
Affectation des zones pour télécommande ou régulation manquante	Adresse télécommande manquante	1. Réglez comme il se doit l'adresse au niveau de la télécommande.
	Affectation des zones manquante	1. Spécifiez comme il se doit l'adresse de la télécommande dans le régulateur.
Erreur système	Dysfonctionnement dans le système	1. Analysez les messages d'erreur du régulateur.

B.4 Défautes

Défaut	Cause possible	Mesure
Écran sombre	Erreur logicielle	1. Mettez l'interrupteur du générateur de chaleur qui alimente le régulateur en position d'arrêt, puis remettez-le en position de marche.
	Absence de tension au niveau du générateur de chaleur	1. Vérifiez l'alimentation électrique du générateur de chaleur qui alimente le régulateur.
	Produit défectueux	1. Remplacez le produit.
Pas de modification de l'affichage en agissant sur le sélecteur	Erreur logicielle	1. Mettez l'interrupteur du générateur de chaleur qui alimente le régulateur en position d'arrêt, puis remettez-le en position de marche.
	Produit défectueux	1. Remplacez le produit.
Affichage qui ne réagit pas à la manipulation des touches de sélection	Erreur logicielle	1. Mettez l'interrupteur du générateur de chaleur qui alimente le régulateur en position d'arrêt, puis remettez-le en position de marche.
	Produit défectueux	1. Remplacez le produit.
Des tirets s'affichent en lieu et place des paramètres de réglage et d'affichage.	Erreur de communication	1. Vérifiez la connexion. 2. Changez le câble.



0020200901_00 ■ 25.02.2015

VAILLANT GROUP FRANCE

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32

Assistance technique 08 26 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers 09 74 75 74 75 (0,022 EUR

TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)

www.vaillant.fr

Vaillant Sàrl

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 409 72-10 ■ Fax 026 409 72-14

Service après-vente tél. 026 409 72-17 ■ Service après-vente fax 026 409 72-19

romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 334 93 00 ■ Fax 2 334 93 19

Kundendienst 2 334 93 52 ■ Service après-vente 2 334 93 52

Klantendienst 2 334 93 52

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be